

La Ligue des droits humains asbl recherche, dans le cadre d'un contrat de remplacement mi-temps, un·e **travailleur·euse social·e** pour son siège bruxellois
Attention : statut ACS région bruxelloise exigé*, niveau supérieur non universitaire.

Poste immédiatement disponible.

Durée du remplacement : jusqu'au 1^{er} septembre 2022 ou au retour de la personne remplacée.

La Ligue des droits humains (LDH) est l'une des principales organisations de défense des droits humains en Belgique. Avec une équipe de 14 personnes et de nombreux·euses bénévoles, elle défend et promeut les droits fondamentaux à travers des actions telles que du plaidoyer, des campagnes de communication, des actions judiciaires, des activités de formation et de sensibilisation.

Le poste proposé s'exercera sous la supervision de la direction et en relation avec la titulaire du poste exerçant à mi-temps.

Si la LDH n'est pas en mesure de proposer une aide de 1^{ère} ligne, elle vise néanmoins par des actions de sensibilisation, de plaidoyer et d'analyse, à des changements durables et respectueux des droits fondamentaux en général et des personnes migrantes en particulier. Le poste contribue donc à alimenter les actions entreprises par la LDH pour une plus grande justice sociale et migratoire avec l'expérience et les retours du terrain.

Concrètement, vous serez chargé·e de :

- Coordonner la commission thématique « étrangers » de la LDH (relais des questions de terrain, suivi et analyse de l'actualité, suivi du plaidoyer et des recours en justice)
- Représenter la LDH dans les réseaux et plateformes traitant des thématiques liées à la migration
- Collaborer au programme d'éducation permanente de la LDH dans cette matière.

Profil recherché

- Conditions de diplôme : bachelier Assistant·e sociale
- Intérêt pour les missions défendues par la LDH
- Expérience / intérêt démontré pour la thématique des migrations
- Bonnes capacités d'analyse et de rédaction
- Organisation, autonomie, rigueur dans le travail
- Connaissance du secteur associatif
- Intérêt pour le travail en équipe

Ce que nous offrons

- Un contrat de remplacement à durée déterminée à mi-temps
- Un salaire à l'échelon 4.1 de la Commission paritaire 329.02 de la Communauté française. Reconnaissance de l'expérience valorisable en tant qu'ACS
- Avantages extra-légaux : tickets restaurant d'une valeur faciale de 8€, participation aux frais de déplacement et prime de fin d'année. Régime de travail de 35h TP avec horaires flexibles

Calendrier

Intéressé·e ? Merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation par email à ldh@liguedh.be (avec « candidature TS » en objet) au plus tard 31 janvier 2021 à minuit. Les entretiens auront lieu la première semaine de février (rendez-vous à convenir), pour un engagement immédiat (date à convenir).

Seules les personnes sélectionnées pour un entretien seront contactées. Merci pour votre compréhension.

Égalité des chances et diversité

La LDH valorise la diversité, l'égalité des chances et ne discrimine en aucune manière dans son recrutement. Elle encourage par conséquent les candidatures de toutes origines nationales ou ethniques, âges, identités et expressions de genre, orientations sexuelles, handicaps, croyances religieuses et convictions philosophiques.

* Attention ! Conditions ACS à respecter strictement

Pour toutes questions relatives aux conditions requises pour travailler en tant qu'ACS : tél. Actiris 02/800.42.42 ou consultez le [site d'actiris](#).